

## L'ENGAGEMENT RECIPROQUE

### = Réservation de place à l'avance

Le but est de s'assurer :

- Que les parents ne se désisteront pas,
- Que l'enfant sera effectivement accueilli par l'assistant maternel le moment venu.

La convention collective prévoit un « engagement réciproque », par lequel « les futurs employeurs et salarié se mettent d'accord sur le principe de la conclusion à un moment donné, d'un contrat de travail relatif à l'accueil de l'enfant ».

Y sont stipulées :

- la date d'embauche,
- la durée mensuelle de l'accueil,
- la rémunération brute.

En cas de non-respect de cet accord de principe, la partie fautive sera redevable à l'autre d'une indemnité égale à un demi-mois du salaire mensuel brut prévu.

Cette indemnité a caractère de dommages et intérêts et n'est donc pas imposable.

Attention : Mutation, maladie,... n'annule en aucun cas cet engagement, seul le décès de l'enfant ou le l'AM annulerait cet engagement (loi de modernisation 2008).

### Modèle d'engagement réciproque

Suite au contact pris ce jour : ...../...../.....

#### **ENTRE**

#### **L'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Tél. : ..... Portable : ..... Courriel : .....  
Date de l'agrément (+ renouvellement) : .....

#### **ET**

#### **LES PARENTS**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Tél. dom. : ..... Portable : .....  
Tél. professionnel : ..... Courriel : .....

Pour l'accueil de l'enfant : ..... né(e) le : .....  
Il est convenu d'une promesse d'embauche avec signature de contrat à compter du : ..../...  
Sur les bases suivantes : - durée mensuelle de l'accueil : .....  
- rémunération brute : .....

Si l'une des parties décide de ne pas donner suite à cet accord de principe ou si, ayant signé le contrat de travail, elle n'en commence pas l'exécution par la remise ou l'accueil de l'enfant, elle versera à l'autre une indemnité forfaitaire compensatrice calculée sur la base d'un demi-mois de salaire brut par rapport au temps d'accueil prévu.

Signature de l'assistant(e) maternel(le),  
Futur salarié  
(précédée de : Lu et approuvé)

Signature des parents,  
Futur employeur  
(précédée de : Lu et approuvé)

## ENGAGEMENT RECIPROQUE

Suite au contact pris ce jour : ...../...../.....

### ENTRE

#### **L'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Tél. : ..... Portable : ..... Courriel : .....  
Date de l'agrément (+ renouvellement) : .....

### ET

#### **LES PARENTS**

##### **Père :**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Tél. dom. : ..... Portable : .....  
Tél. professionnel : ..... Courriel : .....

##### **Mère :**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Tél. dom. : ..... Portable : .....  
Tél. professionnel : ..... Courriel : .....

Pour l'accueil de l'enfant : ..... né(e) le : .....

Il est convenu d'une promesse d'embauche avec signature de contrat à compter du : ..../..../....  
Sur les bases suivantes : - durée mensuelle de l'accueil : .....  
- rémunération brute : .....

Si l'une des parties décide de ne pas donner suite à cet accord de principe ou si, ayant signé le contrat de travail, elle n'en commence pas l'exécution par la remise ou l'accueil de l'enfant, elle versera à l'autre une indemnité forfaitaire compensatrice calculée sur la base d'un demi-mois de salaire brut par rapport au temps d'accueil prévu.

Signature de l'assistant(e) maternel(le),  
Futur salarié  
(précédée de : Lu et approuvé)

Signature des parents,  
Futur employeur  
(précédée de : Lu et approuvé)

Père

Mère